

Les conseils de l'expert

3

# ERREURS À ÉVITER DANS VOTRE ACHAT IMMOBILIER EN CÔTE D'IVOIRE



# Erreur 1 - Ne pas vérifier la légalité du bien



En Côte d'Ivoire, la légalité du bien est primordiale pour sécuriser votre achat.

Beaucoup ne vérifient pas les documents officiels, ce qui peut entraîner des conflits futurs.



Avant d'acheter, vérifiez que :

- **Le bien est inscrit au nom du vendeur.**
- **Le titre foncier est valide et sans litiges.**
- **Il n'y a pas d'hypothèques ou restrictions sur la propriété.**



Faites appel à un expert en immobilier  
pour vérifier la conformité légale de vos  
projets.

# Erreur 2 - Sous-estimer l'impact de l'emplacement



Ne vous fiez pas seulement à l'apparence, étudiez aussi :

- **L'accessibilité** (transports, routes principales, etc.).
- La **sécurité** du quartier et les projets d'infrastructures futurs.
- La **demande locative** ou la rentabilité sur le long terme.

# Erreur 3 - Négliger les coûts annexes



Beaucoup d'acheteurs se concentrent sur le prix d'achat sans considérer les coûts annexes.

Ces frais peuvent augmenter le coût global de l'acquisition.



Pensez à vérifier :

- Les **frais de notaire** représentent généralement entre X et X % du prix d'achat.
- Les **taxes foncières** et autres obligations fiscales.

Intégrez ces frais dans votre budget pour éviter les mauvaises surprises.

# Besoin d'aide pour l'achat de votre terrain en Côte-d'Ivoire ?

Envoyez-moi un message dès maintenant  
pour profiter d'un accompagnement  
complet.

ou appelez-moi au 📞 0709700095





*Je vous partage dans mon livre les meilleurs conseils pour éviter les arnaques de terrain.*



*Commandez votre livre dès maintenant !*

Guillaume Yéboué